

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 13 mai 1991

La séance est ouverte à 16 heures.

Prière

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre) demande à présenter le projet de loi C-1 relatif à la prestation des serments d'office.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

* * *

OUVERTURE DE LA TROISIÈME SESSION DE LA TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

[Français]

Le Parlement, prorogé le douzième jour de mai 1991, se réunit aujourd'hui à Ottawa pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de M. le Président.

M. le Président donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat à 15 h 35, le lundi 13 mai 1991, et que, lorsqu'on aura avisé le Gouverneur général que tout est en place, Son Excellence se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la troisième session de la trente-quatrième législature du Canada.

[Traduction]

Le Gentilhomme huissier de la Verge noire apporte le message suivant:

Monsieur le Président, c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, le Président et les membres des Communes se rendent au Sénat.

• (1710)

Et de retour à la Chambre des communes:

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que lorsque celle-ci s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, au Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, que voici:

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Mesdames et Messieurs les députés,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille à l'ouverture de la troisième session de la trente-quatrième législature.

Au cours des quinze derniers mois, mon épouse et moi avons eu le merveilleux privilège de rencontrer des milliers de Canadiens et de Canadiennes à Rideau Hall, à la Citadelle et lors de nos visites dans toutes les provinces et territoires.

Quelles que soient nos origines, en quelque lieu que nous vivions, nous les Canadiens partageons essentiellement les mêmes espoirs et les mêmes aspirations. Nous sommes fiers du pays dont nous avons hérité. Et surtout, nous sommes résolus à le léguer plus fort et plus prospère à nos enfants.

Mon épouse Gerda et moi sommes toujours touchés par la déférence des Canadiens à l'égard de la Reine et du rôle qu'elle a joué dans notre histoire. Depuis qu'elle a accédé au Trône il y a près de quarante ans, elle a été servie successivement par les sept gouverneurs généraux canadiens et demeure un symbole vivant de la continuité et de la stabilité essentielles à notre régime de gouvernement.

Ce fut donc pour nous un réel plaisir cette année que de féliciter Sa Majesté en votre nom et de lui offrir nos meilleurs vœux à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire.

La session qui s'ouvre aujourd'hui marquera un point tournant dans l'histoire du Canada. Que personne ne se fasse d'illusions sur l'ampleur de la tâche à accomplir. Vous aurez en effet le devoir et l'occasion de forger une entente historique qui ralliera tous les Canadiens, qui mettra fin aux dissensions et à la discorde et qui garantira un avenir prospère aux générations de demain.